

# Lettre d'information

## Service des affaires culturelles du Canton de Vaud (SERAC)

### MOT DE NICOLE MINDER, CHEFFE DE SERVICE

L'Ordonnance fédérale COVID dans le secteur de la culture est désormais **prolongée jusqu'au 20 septembre**. Le Canton de Vaud, désirant garantir la survie d'un tissu culturel riche et varié sur son territoire, a décidé de se déterminer sur les décisions d'octroi une fois le terme de la première période de l'Ordonnance atteint, soit le 20 mai, pour pouvoir prendre connaissance de la totalité des demandes déposées. Au terme du traitement des dossiers, le constat est que les ressources financières sont suffisantes et ce, même si Vaud est, après Zurich et Berne, le canton à avoir reçu le plus de dossiers. Le Conseil d'Etat a par ailleurs alloué **5 millions de francs supplémentaires** au fonds cantonal d'indemnisation. Ce montant, additionné aux 5 millions de la Confédération, permet d'envisager la deuxième phase couverte par l'Ordonnance avec la même quiétude.

Du côté des **institutions patrimoniales vaudoises** (sept musées et une bibliothèque universitaire multisites) visiteur.se.s et utilisateur.rice.s sont à nouveau accueilli.e.s avec bonheur depuis le 11 mai, ou depuis le 8 juin pour les Musée et Jardins botaniques cantonaux. Des plans de protection précis ont été élaborés et mis sur pied afin de protéger la santé tant du public que du personnel. Toutefois, malgré l'enthousiasme et le soulagement de tous, la fréquentation des lieux de culture se rétablit lentement et n'est aucunement comparable aux années précédentes à la même période. L'incertitude reste palpable en dépit des mesures de protection mises en place. C'est pourquoi l'**engagement complémentaire des collectivités publiques** pour soutenir le secteur culturel reste essentiel pour que ce dernier survive.

Nicole Minder  
Cheffe du SERAC

---

## POLITIQUE CULTURELLE

### 10 MILLIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES INDEMNISATIONS

MESSAGE IMPORTANT

COVID-19

Le Conseil fédéral a prolongé l'[Ordonnance COVID dans le secteur de la culture](#) jusqu'au **20 septembre 2020**. Les mesures d'aide d'urgence ont toutefois pris fin le 20 mai 2020.

Le Conseil d'Etat vaudois a alloué **5 millions de francs supplémentaires au fonds cantonal d'indemnisation**. Additionnés aux 5 millions de la Confédération, ce sont ainsi 10 millions de francs qui s'ajoutent aux 29 millions déjà mis à disposition. Le fonds est destiné à indemniser les pertes financières liées à l'annulation, le report ou la tenue sous forme réduite de manifestations culturelles entre les 28 février et 31 octobre 2020. Les demandes sont à déposer [en ligne](#) auprès du SERAC **jusqu'au 20 septembre 2020**.

Les mêmes délais valent pour les demandes d'aide d'urgence pour les acteurs culturels, qui sont à adresser à [Suisseculture Sociale](#).

Les premières **décisions d'octroi** ont été communiquées à leurs bénéficiaires. D'autres suivront d'ici la fin du mois de juillet.

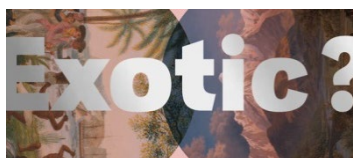
Une excellente coordination s'est établie entre les services culturels des cantons, mais aussi entre le **Canton et les Communes vaudoises** en cette période. Tout récemment, Cesla Amarelle, la cheffe du DFJC, a rencontré les élus politiques locaux siégeant au sein de la Plateforme culturelle Canton-Commune, et Nicole Minder, cheffe du SERAC, a réuni les délégués culturels des villes-centres. Dans un souci de complémentarité, le Canton se charge des indemnités, tandis que les Communes veillent à favoriser l'offre culturelle estivale et la relance du secteur.

► Plus d'infos sur : <https://bit.ly/3eU5N5y>

---

## PATRIMOINE

### RÉOUVERTURE DES INSTITUTIONS PATRIMONIALES CANTONALES



Suite à l'assouplissement des mesures sanitaires fédérales, les **musées cantonaux** ainsi que la **Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL)** ont rouvert leurs portes au public le 11 mai (à l'exception des Musée et Jardins botaniques cantonaux qui ont rouvert le 8 juin).

- Les libre-accès sont à nouveau ouverts à la **BCUL** depuis le **29 juin**. L'accès aux collections et aux salles de lecture est à nouveau possible. En raison des restrictions exigées, les capacités de place sont toutefois limitées (Unithèque 300, Internef 130, Riponne 50 et HEP Vaud 20). L'offre numérique a remporté un très beau succès tant auprès de la communauté universitaire que du public. La bibliothèque vient par ailleurs de se doter d'un nouveau [site internet](#).
- L'exposition « **Aux sources du Moyen Âge** » du [Musée cantonal d'archéologie et d'histoire](#) a été prolongée jusqu'au 19 juillet et des visites guidées supplémentaires ont été programmées. La consultation des ouvrages à la bibliothèque du musée ne reste toutefois possible que sur rendez-vous.
- L'exposition « **Vienne 1900, de Klimt à Schiele et Kokoschka** » ainsi que l'installation inédite de l'artiste **Taus Makhacheva** présentée à l'Espace Projet du [Musée cantonal des Beaux-Arts](#) ont été prolongées jusqu'au 23 août. L'Espace Focus propose l'exposition « **Yersin dessinateur. Quittez mines grises, le printemps est là !** » jusqu'au 20 septembre.
- Les moments conviviaux (visites commentées, en famille, ateliers, etc.) ont repris dès le mois de juin. Les **ateliers pour jeune public** et les **séances Ciné** ont repris au [Musée cantonal de géologie](#).
- Un nouveau module « Poissons-scies » est à découvrir au sein de l'exposition « **Disparus !** » du [Musée cantonal de zoologie](#).
- A l'occasion de ses 35 ans, le [Musée de l'Elysée](#) présente jusqu'au 27 septembre l'exposition « **reGeneration 4** ». Dernier événement à découvrir dans les murs historiques de l'institution avant que cette dernière ne rejoigne PLATEFORME 10.
- Les [Musée et Jardins botaniques cantonaux](#), ainsi que 22 autres jardins botaniques et collections de plantes suisses, présentent jusqu'au 12 juillet l'exposition **Néophytes envahissantes – Influence du changement climatique** dans le but de sensibiliser aux effets du changement climatique. Une exposition en extérieur de photographies de Mario Del Curto est à voir jusqu'au 23 décembre.

- Les [Site et Musée romains d'Avenches](#) proposent à nouveau leur vaste exposition de référence dont le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> étages ont été récemment repensés.
- L'[Espace Arlaud](#) accueille jusqu'au 12 juillet l'exposition « **Xenos** » de l'artiste Chantal Moret.
- La nouvelle **exposition commune et interdisciplinaire** des musées de sciences et d'histoire du [Palais de Rumine](#), intitulée « **Exotic ?** », ouvrira le 24 septembre.



Le Conseil d'Etat a adopté, dans sa séance du 3 juin, le règlement d'application de la loi sur la Fondation de droit public **PLATEFORME 10** (LFP10). La mise en place progressive de la **nouvelle gouvernance** choisie par le Conseil d'Etat pour la Fondation de droit public PLATEFORME 10 est ainsi rendue possible, quelques mois avant que le Musée de l'Elysée et le mudac ne viennent rejoindre le Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) sur le site muséal. Le Conseil d'Etat a, au cours de la même séance, nommé les membres du **Conseil de fondation**, organe suprême de la Fondation PLATEFORME 10.

► Plus d'infos : <https://bit.ly/31tXN7k>

Le quartier des arts a par ailleurs obtenu le label « **Culture Inclusive** » de Pro Infirmis. Ce dernier est attribué aux institutions culturelles suisses qui s'engagent durablement sur la voie de l'inclusion et de la participation culturelle.

► Plus d'infos : <https://bit.ly/3eKgk2X>

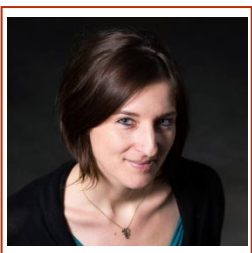


Le projet d'extension de l'**Unithèque à Dorigny** est entré dans sa phase de réalisation, un chantier rendu très complexe notamment en raison du maintien de l'ouverture de la BCUL. La construction à proprement parler commencera au printemps 2021 et se poursuivra jusqu'en 2024.

► Plus d'infos : <https://bit.ly/31qRcdL>

## CRÉATION ET DIFFUSION

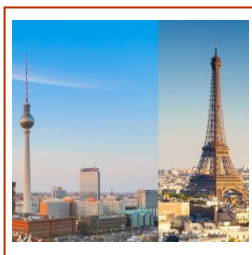
### ENCOURAGEMENT À LA CRÉATION ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE



Le Canton de Vaud a décerné sa **Bourse à l'écriture 2020** à l'auteure **Joanne Chassot**. Dotée d'un montant de 15'000 francs, la bourse vise à soutenir un-e auteur-e, vivant et travaillant dans le canton, lors de la réalisation d'un projet littéraire original. C'est la 15<sup>ème</sup> fois que l'Etat octroie une telle aide.

Image : © Felix Imhof

► Plus d'infos sur : <https://bit.ly/3icBMzW>



Quatre **résidences d'artistes à l'étranger** ont été attribuées pour la période 2020-2021. La résidence d'artiste de Berlin est revenue au compositeur et musicien **Kevin Juillerat**. La résidence de Paris, dans l'Atelier vaudois du 700<sup>e</sup>, accueillera l'artiste visuelle **Magali Dougoud**, ainsi que les artistes photographes **Christelle Boulé** et **Nicolas Delaroche**.

► Plus d'infos : <https://bit.ly/38cm5UY>

---

## MISES AU CONCOURS CANTONALES EN COURS

- [Appel à projets création de jeux vidéo](#) : dépôt de dossiers jusqu'au **30 août 2020**
- 

## LIENS UTILES :

[Page internet des bourses cantonales](#)

[Page internet des ateliers et résidences cantonaux](#)

[Page internet des aides et soutiens cantonaux à des projets culturels](#)

[Plateforme regroupant toutes les mises au concours de l'Office fédéral de la culture](#)

[Plan de protection cadre pour les manifestations publiques à partir du 6 juin 2020](#)

---